

Pour l'utilisateur

Notice d'emploi



auroFLOW plus

Systeme solaire

**BEfr, FR**

**Éditeur/constructeur**

**Vaillant GmbH**

Berghauser Str. 40 ■ D-42859 Remscheid  
Telefon 021 91 18-0 ■ Telefax 021 91 18-28 10  
info@vaillant.de ■ www.vaillant.de

 **Vaillant**

## Sommaire

<b>1</b>	<b>Sécurité.....</b>	<b>3</b>
1.1	Mises en garde relatives aux opérations .....	3
1.2	Consignes générales de sécurité .....	3
1.3	Marquage CE.....	4
1.4	Utilisation conforme .....	4
<b>2</b>	<b>Remarques relatives à la documentation.....</b>	<b>5</b>
2.1	Notice d'emploi originale .....	5
2.2	Respect des documents applicables .....	5
2.3	Conservation des documents .....	5
2.4	Validité de la notice.....	5
<b>3</b>	<b>Installation.....</b>	<b>5</b>
3.1	Caractéristiques du système .....	5
3.2	Fonctions de régulation du système.....	8
<b>4</b>	<b>Utilisation .....</b>	<b>8</b>
4.1	Système d'information et d'analyse numérique (DIA) .....	8
4.2	Concept de commande .....	9
4.3	Affichage de base .....	9
4.4	Niveaux de commande .....	10
4.5	Visualisation de l'énergie solaire accumulée .....	10
<b>5</b>	<b>Dépannage .....</b>	<b>10</b>
5.1	Relevé des messages d'erreur .....	10
<b>6</b>	<b>Fonctions auxiliaires .....</b>	<b>11</b>
6.1	Utilisation du menu .....	11
6.2	Moniteur système .....	14
6.3	Affichage des coordonnées .....	14
6.4	Affichage du numéro de série et de la référence d'article .....	14
6.5	Affichage des heures de fonctionnement .....	14
6.6	Réglage de la langue.....	14
6.7	Réglage de la date, de l'heure et du passage à l'heure d'été/d'hiver.....	14
6.8	Réglage du contraste de l'écran .....	14
<b>7</b>	<b>Maintenance .....</b>	<b>14</b>
7.1	Maintenance du système solaire .....	14
7.2	Entretien de l'appareil .....	15
<b>8</b>	<b>Mise hors service.....</b>	<b>15</b>
8.1	Mise hors tension de la station de charge solaire .....	15
8.2	Mise hors service définitive du système solaire .....	15
8.3	Recyclage et mise au rebut .....	15
<b>9</b>	<b>Service après-vente et garantie .....</b>	<b>15</b>
9.1	Service après-vente.....	15
9.2	Garantie .....	15
<b>Index .....</b>	<b>17</b>	

## 1 Sécurité

### 1.1 Mises en garde relatives aux opérations

#### Classification des mises en garde liées aux manipulations

Les mises en garde relatives aux manipulations sont graduées à l'aide de symboles associés à des mots-indicateurs, qui signalent le niveau de gravité du risque encouru.

#### Symboles d'avertissement et mots-indicateurs



##### **Danger !**

Danger de mort immédiat ou risque de blessures graves



##### **Danger !**

Danger de mort par électrocution



##### **Avertissement !**

Risque de blessures légères



##### **Attention !**

Risque de dommages matériels ou de menaces pour l'environnement

### 1.2 Consignes générales de sécurité

#### 1.2.1 Installation par un installateur spécialisé

Seul un installateur spécialisé est habilité à procéder à l'installation, l'inspection, la maintenance et la réparation de l'appareil.

#### 1.2.2 Risques en cas d'erreur de manipulation

- ▶ Lisez attentivement cette notice.
- ▶ Pour toute opération au niveau de l'appareil Vaillant, vous devez vous conformer aux avertissements et aux consignes générales de sécurité.
- ▶ Veillez à bien suivre les indications qui figurent dans la présente notice pour les différentes opérations.

#### 1.2.3 Risques de brûlures au niveau des composants traversés par le fluide caloporteur et des conduites d'eau de chauffage

En mode solaire, les composants traversés par le fluide caloporteur, tels que les capteurs et les conduites solaires, peuvent atteindre des températures très élevées, au même titre

que les conduites d'eau de chauffage. Tout contact avec ces composants peut provoquer de graves blessures.

- ▶ Il ne faut en aucun cas toucher ces composants sans avoir testé leur température au préalable.

#### 1.2.4 Danger en cas de modifications dans l'environnement immédiat de l'appareil

Toute modification dans l'environnement immédiat de l'appareil risque de présenter un danger pour la santé ou la vie de l'utilisateur ou d'un tiers, mais aussi de provoquer des dommages au niveau de l'appareil ou d'autres biens matériels. Il est formellement interdit d'apporter des modifications aux éléments suivants :

- appareil,
  - environnement immédiat de l'appareil,
  - conduites de fluide caloporteur, d'eau de chauffage et câbles électriques,
  - conduite de purge et bac collecteur de fluide caloporteur,
  - conduite d'évacuation et soupape de sécurité pour l'eau de chauffage,
  - éléments de construction susceptibles d'avoir une incidence sur la sécurité de fonctionnement de l'appareil.
- ▶ Vous ne devez en aucun cas désactiver les dispositifs de sécurité.
  - ▶ Ne manipulez aucun dispositif de sécurité.

#### 1.2.5 Risques de dommages dans le bâtiment en cas de fuite d'eau

L'eau qui s'échappe peut endommager la structure du bâtiment.

- ▶ Fermez immédiatement les robinets de maintenance en cas de fuites au niveau des conduites.
- ▶ Faites réparer toute fuite par une société d'installation.

## 1.3 Marquage CE



Le marquage CE atteste que les appareils satisfont aux exigences de base des directives applicables conformément à la plaque signalétique.

## 1.4 Utilisation conforme

Une utilisation incorrecte ou non conforme peut présenter un danger pour la vie et la santé de l'utilisateur ou d'un tiers, mais aussi endommager l'appareil et d'autres biens matériels.

Cet appareil a été spécialement conçu pour être utilisé dans un système solaire. Le système solaire Vaillant est dédié au chauffage solaire d'appoint ou à la production d'eau chaude. Cet appareil doit systématiquement être utilisé avec du fluide caloporteur prêt à l'emploi Vaillant. Cet appareil a été spécialement conçu pour les capteurs solaires Vaillant **auroTHERM** (VFK 135 VD et VFK 140 VD). Les composants du circuit solaire ont tous été spécialement développés pour le fluide caloporteur Vaillant.

L'utilisation conforme suppose :

- le respect des notices d'emploi, d'installation et de maintenance de l'appareil Vaillant ainsi que des autres composants de l'installation
- le respect de toutes les conditions d'inspection et de maintenance qui figurent dans les notices.

Cet appareil peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 8 ans ainsi que des personnes qui ne sont pas en pleine possession de leurs capacités physiques, sensorielles ou mentales, ou encore qui manquent d'expérience ou de connaissances, à condition qu'elles aient été formées pour utiliser l'appareil en toute sécurité, qu'elles comprennent les risques encourus ou qu'elles soient correctement encadrées. Les enfants ne doivent pas jouer avec cet appareil. Le nettoyage et l'entretien courant de l'appareil ne doivent surtout pas être effectués par des enfants sans surveillance.

L'utilisation de l'appareil dans des véhicules, par exemple mobil-home ou caravane, est

considérée comme non conforme. Ne sont pas considérées comme des véhicules les unités installées à demeure (installation fixe dans un endroit donné).

Toute installation et utilisation de l'appareil dans un endroit exposé à l'humidité ou à des projections d'eau sera considérée comme non conforme.

Toute utilisation autre que celle décrite dans la présente notice ou au-delà du cadre stipulé dans la notice sera considérée comme non conforme. Toute utilisation directement commerciale et industrielle sera également considérée comme non conforme.

### Attention !

Toute utilisation abusive est interdite.

## 2 Remarques relatives à la documentation

### 2.1 Notice d'emploi originale

La présente notice constitue une notice d'emploi originale au sens de la directive sur les machines.

### 2.2 Respect des documents applicables

- Il est impératif de se conformer à toutes les notices d'emploi qui accompagnent les composants de l'installation.

### 2.3 Conservation des documents

- Conservez soigneusement cette notice ainsi que tous les autres documents applicables pour pouvoir vous y référer ultérieurement.

### 2.4 Validité de la notice

Cette notice s'applique exclusivement aux modèles suivants :

#### Modèles et références d'articles

Pour: Belgique

Module de base VPM 15 D	0020133195
Module d'extension	0020133196
Module de base VPM 15 D spécifique au pays d'utilisation	0010013688
Module de base VPM 30 D avec module d'extension spécifique au pays d'utilisation	0010013689

#### Modèles et références d'articles

Pour: France

Module de base VPM 15 D	0020133195
Module d'extension	0020133196
Module de base VPM 15 D spécifique au pays d'utilisation	0010015086
Module de base VPM 30 D avec module d'extension spécifique au pays d'utilisation	0010015088

La référence d'article de l'appareil, qui comporte 10 caractères, correspond à la chaîne comprise entre les 7e et 16e caractères du numéro de série.

Pour trouver la référence d'article, reportez-vous à la plaque signalétique d'usine située en bas de l'appareil.

## 3 Installation

### 3.1 Caractéristiques du système

#### 3.1.1 Principes du système

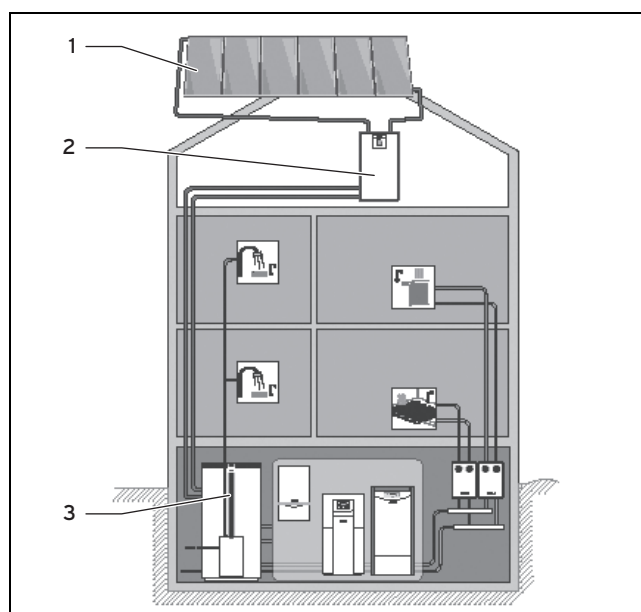
Le système solaire **auroFLOW plus** est un générateur de chaleur destiné aux installations de chauffage par circulation d'eau chaude équipées d'un ballon. Pour couvrir les besoins en chaleur de base et les pics, les installations de chauffage avec appoint solaire mettent en œuvre différents générateurs de chaleur, tels que des pompes à chaleur, des centrales de cogénération ou des chaudières à gaz. La production d'eau chaude peut faire appel à un ballon.

Le système solaire **auroFLOW plus** se compose des éléments suivants :

- Champ de capteurs
- Station de charge solaire **auroFLOW plus**
- Ballon ECS
- Conduites solaires
- Conduites d'eau de chauffage

L'installation de chauffage peut aussi être pilotée par un régulateur système, par ex. **auroMATIC VRS 620**, qui commande et coordonne tous les composants.

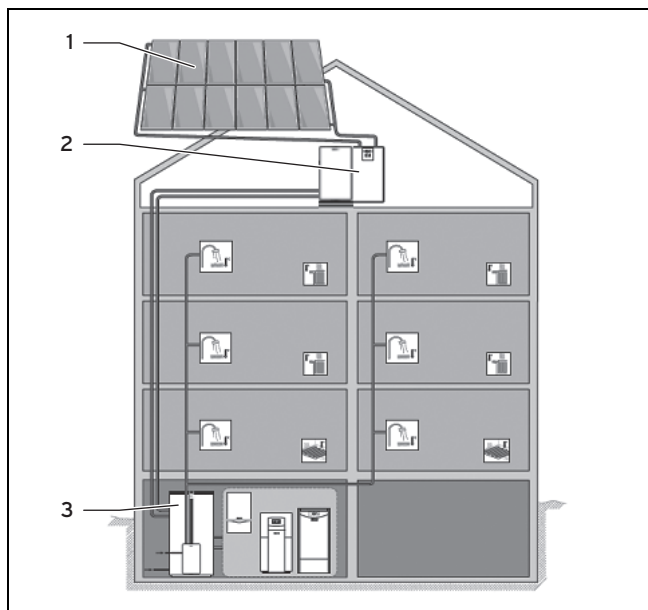
#### 3.1.2 Structure de certains systèmes types



- |   |                                       |
|---|---------------------------------------|
| 1 Champ de capteurs comportant six capteurs au maximum (VFK 135 VD ou VFK 140 VD) | 2 Module de base <b>auroFLOW plus</b> |
|   | 3 Ballon ECS                          |

L'appoint solaire de chauffage dans un bâtiment à foyer unique constitue un exemple type d'utilisation du module de base de la station de charge solaire **auroFLOW plus**. Il est possible d'installer des ballons en cascade et de chauffer une piscine.

### 3 Installation



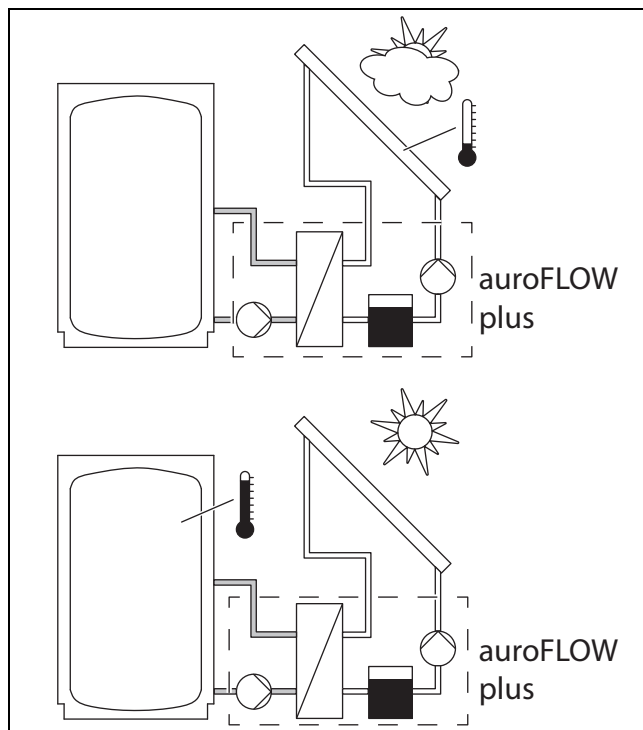
- 1 Champ de capteurs comportant 12 capteurs au maximum (VFK 135 VD ou VFK 140 VD)
- 2 Module de base et module d'extension **auroFLOW plus**
- 3 Ballon ECS

La production d'eau chaude avec appoint solaire dans un bâtiment à foyers multiples constitue un exemple type d'utilisation du module de base et du module d'extension de la station de charge solaire **auroFLOW plus**. Il est possible d'installer des ballons en cascade et de chauffer une piscine.

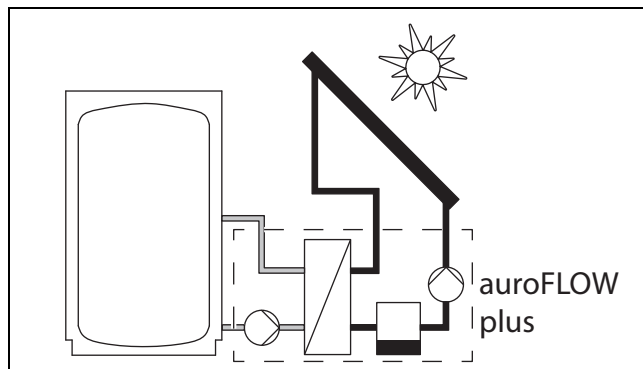
Pour les applications de plus grande ampleur, il est possible de monter jusqu'à quatre stations de charge solaire en cascade (module de base et module d'extension). Le champ de capteurs peut comporter jusqu'à 48 capteurs.

#### 3.1.3 Mode de fonctionnement

Le système solaire **auroFLOW plus** ne fonctionne pas de la même manière que de nombreux autres systèmes solaires. Le système solaire **auroFLOW plus** n'est pas entièrement rempli de fluide caloporteur et il n'est pas sous pression. C'est la raison pour laquelle il se dispense de composants fréquemment utilisés dans les systèmes solaires, comme le vase d'expansion, le manomètre ou le purgeur.



Lorsque la pompe solaire est à l'arrêt, le fluide caloporteur s'accumule dans le réservoir. Le champ de capteurs et l'ensemble des conduites solaires présentent une pente, de sorte que le fluide caloporteur puisse retourner vers la station de charge solaire. Les conduites solaires et le champ de capteurs sont alors remplis d'air. Le fluide caloporteur utilisé est un mélange d'eau et de glycol spécifique, prêt à l'emploi, que l'installateur spécialisé verse dans le circuit au moment de l'installation du système solaire.

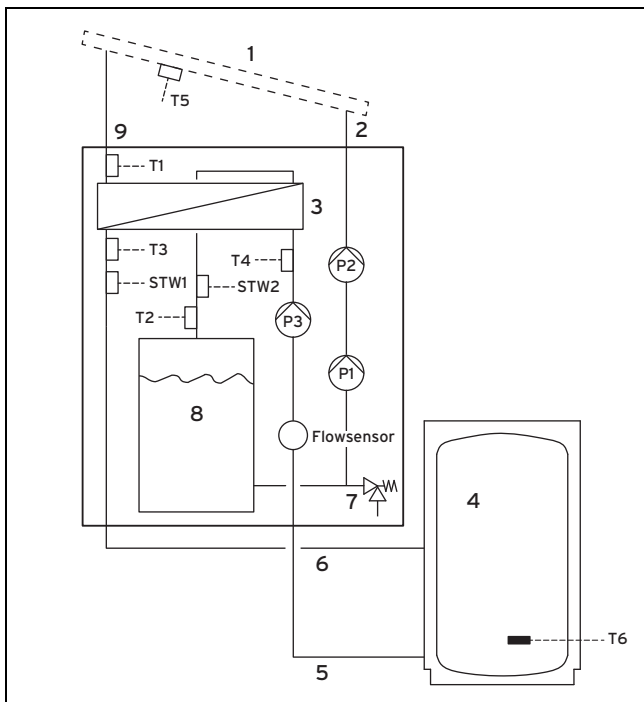


Lorsque le régulateur solaire active la pompe, celle-ci refoule le fluide caloporteur du réservoir vers le champ de capteurs, par le biais du dispositif de retour solaire. Dans les capteurs, le fluide caloporteur monte en température et repart vers la station de charge solaire par le biais de la conduite de départ solaire.

- Lorsque la pompe solaire est à l'arrêt, c'est de l'air qu'il y a dans les capteurs et les conduites solaires. Toutefois, il faut prendre des mesures de protection vis-à-vis du gel pour l'emplacement de montage de la station de charge solaire.
- Le système solaire ne peut pas fonctionner correctement si les consignes d'installation du champ de capteurs et des conduites solaires ne sont pas respectées, et plus particulièrement celles qui ont trait à la pente des conduites.

- Le volume de fluide du champ de capteurs et des conduites solaires est précisément défini pour le système solaire.
  - Il faut se conformer à la longueur minimale et à la longueur maximale des conduites solaires.
  - Toutes les conduites solaires présentent un diamètre précis, qui est fonction du nombre de capteurs.
  - Les tubes ondulés ont une mauvaise incidence sur le fonctionnement du système solaire.
  - Il ne faut pas changer de type de capteur, ni modifier le nombre de capteurs.
- Les caractéristiques physiques du fluide caloporteur font partie des facteurs de base qui sont déterminants du bon fonctionnement du système. C'est la raison pour laquelle il faut systématiquement utiliser du fluide caloporteur Vaillant sans le diluer ni ajouter un additif.

### 3.1.4 Fonctionnement de l'appareil



La section suivante décrit le fonctionnement du module de base de la station de charge solaire.

En présence d'un module d'extension :

- le volume de fluide caloporteur est doublé grâce à un deuxième réservoir monté en parallèle
- la puissance de pompage est supérieure, du fait des deux pompes montées à la suite l'une de l'autre

Le fonctionnement de la station de charge solaire reste cependant identique.

Lorsque la pompe solaire est à l'arrêt, le fluide caloporteur se concentre dans le réservoir (8). Les capteurs (1) et les conduites solaires (2) et (9) sont alors remplis d'air.

Le régulateur solaire de la station de charge active systématiquement la pompe solaire si

- la différence de température entre la sonde de température des capteurs (T5) et la sonde de température du ballon (T6) est au moins de 15 K (en présence d'un régulateur système, la température du ballon est transmise au régulateur solaire par le biais du câble eBUS)

- la température du ballon est inférieure à la température maximale paramétrée pour le ballon
- le délai de coupure de 10 minutes après la dernière charge du ballon est écoulé
- le seuil de température de sécurité du circuit solaire (soit 110 °C) n'est pas dépassé (STW2)
- le seuil de température de sécurité du circuit tampon (4) n'est pas dépassé (STW1)
- la température est descendue d'au moins 15 K depuis le déclenchement du limiteur de température de sécurité
- il n'y a pas de défaut (par ex. défaut de sonde, dispositif de surveillance de température de sécurité déclenché)
- la mise en marche de la pompe solaire est autorisée (uniquement en présence d'un régulateur système)

Le régulateur solaire de la station de charge désactive systématiquement la pompe solaire si

- la température maximale est atteinte dans le ballon
- la puissance solaire actuelle < 250 W
- il y a un défaut, voir Message d'erreur (→ page 10)

Chaque mise en marche de la pompe solaire est suivie d'une phase de remplissage. La pompe solaire ((P1) voire aussi (P2)) tourne alors à puissance maximale et débite le fluide caloporteur vers le champ de capteurs par le biais du retour solaire (2). Le fluide caloporteur chasse l'air du retour solaire et du champ de capteurs et le refoule dans la conduite de départ solaire et le réservoir.

Le fluide caloporteur monte en température dans le champ de capteurs. Une partie de ce fluide peut même s'évaporer. La vapeur se mélange alors à l'air qui se trouve encore là.

Le cheminement du fluide caloporteur est facilité par le fait que la conduite de départ solaire (9) est en pente. Le mélange d'air et de fluide caloporteur traverse la conduite de départ solaire en direction de l'échangeur de chaleur (3) de la station de charge solaire. L'échangeur de chaleur transmet l'énergie calorifique du fluide caloporteur à l'eau de chauffage du circuit de charge du ballon. Le régulateur solaire réduit la puissance de la pompe solaire au bout d'un délai de remplissage prédéfini. La phase de remplissage est alors terminée.

La règle suivante est valable pendant le remplissage : si la sonde (T1) mesure une température > 50 °C et > température de mise en marche (réglage d'usine : 15 K), le régulateur solaire active la pompe de charge du ballon (P3) de la station de charge solaire.

La règle suivante s'applique après le remplissage : si (T1) dépasse la température du ballon d'au moins 4 K, l'appareil passe en mode de charge du ballon et active la pompe de charge du ballon (P3).

L'eau de chauffage circule donc de l'échangeur de chaleur vers le ballon.

Les sondes de température (T3) et (T4) au niveau du départ (5) et du retour (6) du circuit de charge du ballon et le capteur de débit (Flowsensor) permettent de déterminer le rendement solaire (énergie solaire accumulée) par le biais du régulateur solaire.

Le fluide caloporteur retourne dans le réservoir après être passé par l'échangeur de chaleur. Le réservoir est spécialement dimensionné pour séparer les bulles d'air du fluide caloporteur avant qu'il ne soit refoulé par la pompe solaire.

Lorsque le système solaire monte en température, le fluide caloporteur et l'air se dilatent. La pression de l'air qui se

## 4 Utilisation

trouve dans le système solaire augmente alors sensiblement. L'air enfermé dans le circuit agit à la manière d'un vase d'expansion. Cette légère pression est nécessaire et ne doit en aucun cas être éliminée. C'est la raison pour laquelle le système solaire ne doit pas comporter de purgeur.

Une soupape de sécurité (7) protège l'installation solaire de toute surpression.

### 3.2 Fonctions de régulation du système

Le régulateur solaire intégré à la station de charge solaire permet notamment à la station de charger le ballon. La charge du ballon est fonction de la température du ballon et du rayonnement solaire actuel.

S'il est nécessaire de coordonner le système avec d'autres générateurs de chaleur de l'installation de chauffage, il vous faut un régulateur système supplémentaire.

#### 3.2.1 Fonctionnalités du régulateur intégré

Le système solaire **auroFLOW plus** est piloté par un régulateur solaire intégré à microprocesseur.

##### 3.2.1.1 Régulation par différentiel de température

Le régulateur solaire commande l'installation en fonction du différentiel de température. Si le différentiel de température (température du capteur - température du ballon) est supérieur au différentiel de mise en marche, le régulateur solaire met la pompe en marche. Les sondes internes de la station de charge solaire mesurent la puissance du champ de capteurs. Lorsque le champ de capteurs ne fournit plus de puissance, le régulateur solaire arrête la pompe solaire.

##### 3.2.1.2 Calendrier annuel

Le régulateur solaire est équipé d'une fonction de calendrier annuel et peut donc basculer automatiquement de l'heure d'été à l'heure d'hiver ou inversement. Pour activer la fonction de calendrier annuel, il suffit que l'installateur spécialisé règle la date du jour au moment de l'installation.



#### Remarque

Le régulateur solaire bénéficie d'une autonomie de 30 min. en cas de coupure d'alimentation. L'horloge interne n'est donc plus à l'heure si la coupure dure plus de 30 min. La fonction de calendrier ne se réactive pas automatiquement une fois l'alimentation électrique rétablie. Dans ce cas, il faut de nouveau régler l'heure. Il faut donc vérifier la date actuelle.



#### Remarque

En présence d'un régulateur système, il n'est pas nécessaire de régler la date, l'heure ou le passage à l'heure d'été/d'hiver.

### 3.2.2 Combinaison avec régulateur système

Il est possible d'associer l'appareil à un régulateur système **auroMATIC VRS 620/3** ou au régulateur d'une pompe à chaleur **geoTHERM**.

Si vous associez l'appareil à un régulateur système **auroMATIC VRS 620/3**, nous vous conseillons d'installer une station d'eau potable **VPM ../2 W**.

## 4 Utilisation

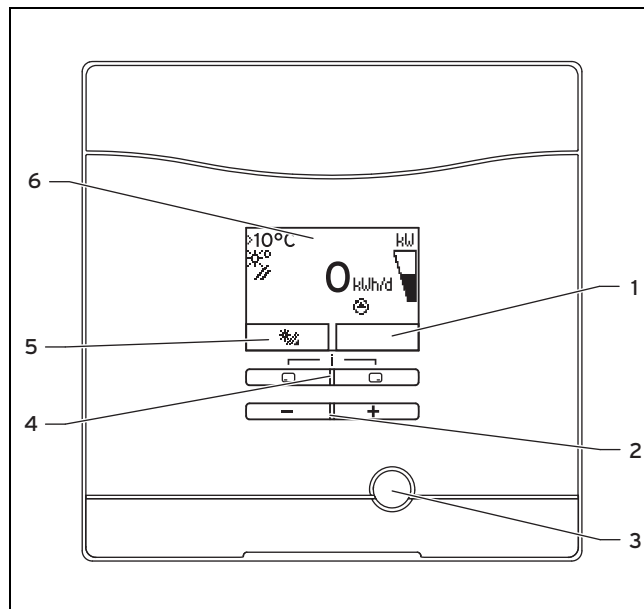
### 4.1 Système d'information et d'analyse numérique (DIA)

Cet appareil est équipé d'un système d'information et d'analyse numérique (système DIA). Le système DIA se compose d'un écran pour l'affichage des icônes et des textes en clair, ainsi que de 5 touches. Le système DIA donne des informations sur l'état de service de l'appareil et peut donc vous aider à remédier aux dysfonctionnements.

Si vous appuyez sur une touche du système DIA, le rétroéclairage de l'écran s'allume. La pression sur une touche ne déclenche aucune fonction dans un premier temps.

Si vous n'actionnez aucune touche, le rétroéclairage se coupe automatiquement au bout d'une minute.

#### Éléments de commande du système DIA (système d'information et d'analyse numérique)





- |  |  |
|--|--|
| 1 Affichage de la fonction actuelle de la touche de sélection droite | 4 Touches de sélection gauche et droite                              |
| 2 Touches moins et plus  | 5 Affichage de la fonction actuelle de la touche de sélection gauche |
| 3 Touche de réinitialisation   | 6 Affichage  |

#### 4.1.1 Symboles affichés

Symbole	Signification	Explication
	Affichage de la puissance solaire momentanée (graphique à barres)	Puissance transmise au ballon
	Température du capteur	Température au niveau de la sonde du capteur (T5)

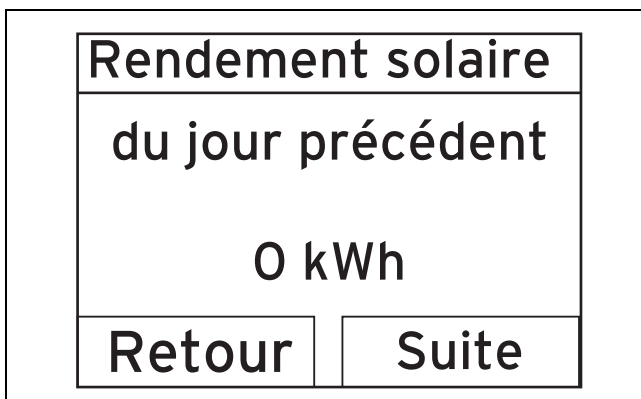




Symbole	Signification	Explication
	Pompe(s) solaire(s) active(s)	Clignotant : circuit solaire en marche (remplissage du champ) Affiché en permanence : circuit solaire en fonctionnement, pompe de charge du ballon activée
 F.XX	Erreur dans le système solaire	Apparaît à la place de l'affichage de base. Un affichage de texte en clair donne des informations complémentaires sur le code d'erreur affiché.

## 4.2 Concept de commande

L'appareil s'utilise à l'aide des touches de sélection et des touches plus/moins.

Les deux touches de sélection sont des touches dites « programmables ». Cela signifie qu'elles changent de fonction en fonction des situations.



Si, depuis l'affichage de base, par exemple, vous appuyez sur la touche de sélection gauche , la fonction associée bascule de  (rendement solaire) à **Retour**.

Si vous appuyez sur  :



- vous passez directement de l'affichage de base à l'affichage du rendement
- vous annulez la modification de la valeur de réglage
- vous accédez au niveau immédiatement supérieur dans le menu.

Si vous appuyez sur  :

- vous accédez par exemple à l'affichage de rendement suivant
- vous validez une valeur de réglage
- vous accédez au niveau immédiatement inférieur dans le menu.

Si vous appuyez simultanément sur  +  :

- vous accédez à un menu offrant des fonctions supplémentaires.

Si vous appuyez sur  ou  :

- vous naviguez dans la liste du menu (accès à l'option précédente ou à l'option suivante),

- vous augmentez ou vous réduisez la valeur de réglage sélectionnée.

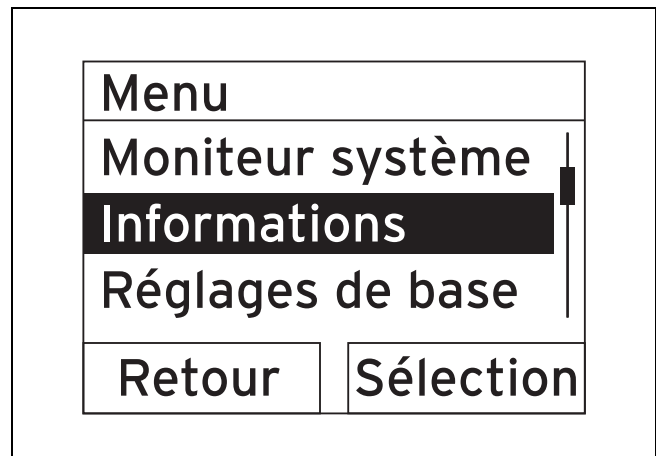
Les valeurs réglables clignotent systématiquement à l'écran.

Toute modification d'une valeur doit être validée. Ce n'est qu'à ce moment-là que l'appareil enregistre le nouveau réglage.



### Remarque

Il est possible d'annuler à tout moment la lecture d'une valeur ou la modification d'un réglage en appuyant sur la touche de sélection gauche.



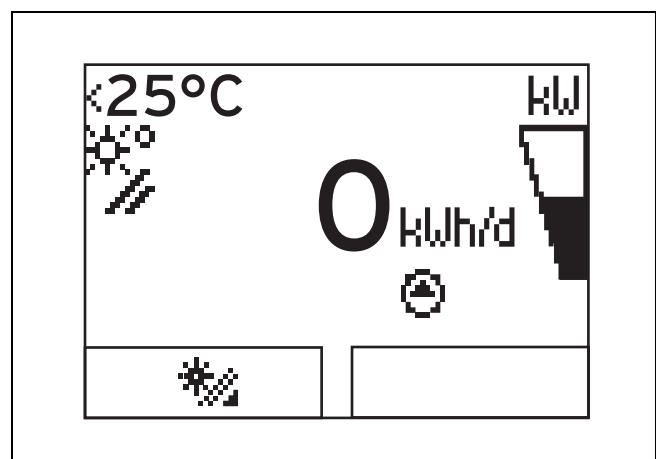
Les objets en surbrillance apparaissent en caractères clairs sur fond sombre à l'écran (affichage contrasté).



### Remarque

Si vous n'actionnez aucune touche pendant 15 minutes, l'écran revient à l'affichage de base. L'appareil ne tient pas compte des modifications qui n'ont pas été validées.


## 4.3 Affichage de base



Dans des conditions de service normales, c'est l'affichage de base qui apparaît à l'écran. L'affichage de base indique l'état actuel du système solaire. Si vous appuyez sur la touche de sélection gauche, l'écran fait apparaître le rendement solaire. Si l'écran est sombre, la première pression sur une touche active le rétroéclairage. Dans ce cas, il faut à nouveau appuyer sur la touche pour déclencher la fonction correspondante.

## 5 Dépannage

Pour revenir à l'affichage de base :

- appuyez sur  pour quitter le niveau de sélection
- n'actionnez aucune touche pendant plus de 15 minutes.

L'appareil n'enregistre pas les modifications qui n'ont pas été validées.

En présence d'un message d'erreur, l'affichage de base fait apparaître un texte en clair qui donne des informations sur le défaut.

### 4.4 Niveaux de commande

L'appareil offre deux niveaux de commande.

#### 4.4.1 Niveau de commande destiné à l'utilisateur

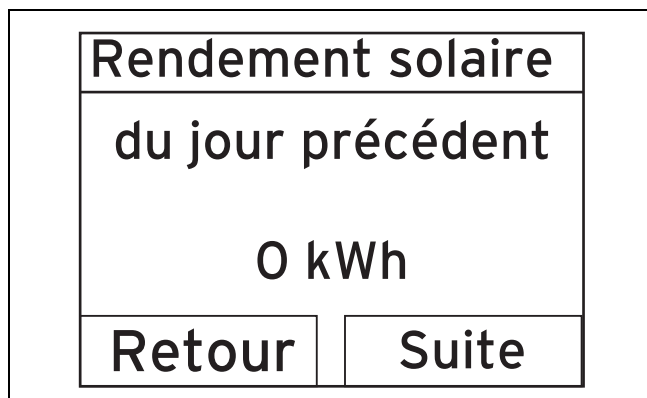
Le niveau de commande destiné à l'utilisateur regroupe les possibilités de réglage les plus fréquemment utilisées, qui ne requièrent pas de savoir-faire spécifique, et sert à afficher les informations les plus importantes.

Un menu vous permet d'accéder à des informations supplémentaires.





#### 4.4.2 Niveau de commande destiné à l'installateur spécialisé

Le niveau de commande destiné à l'installateur spécialisé est réservé aux techniciens chauffagistes. Le niveau réservé à l'installateur est donc protégé par un code d'accès. C'est là que l'installateur spécialisé ajuste les paramètres de la station de charge solaire en fonction de la configuration du système solaire.

### 4.5 Visualisation de l'énergie solaire accumulée



L'affichage de base permet de visualiser le rendement solaire exprimé en kilowattheure en procédant de la façon suivante :

- ▶ Appuyez sur .
  - ◀ L'écran affiche le rendement solaire du jour précédent.
- ▶ Appuyez sur .
  - ◀ L'écran affiche le rendement solaire du mois en cours.
- ▶ Appuyez sur .
  - ◀ L'écran affiche le rendement solaire de l'année en cours.
- ▶ Appuyez sur .

- ◀ L'écran affiche le rendement solaire total.

## 5 Dépannage

### 5.1 Relevé des messages d'erreur

Les messages d'erreur sont prioritaires sur les autres affichages. Le système solaire s'arrête automatiquement en présence d'un défaut. L'écran de la station de charge solaire fait apparaître un code d'erreur à la place de l'affichage de base. Un affichage de texte en clair donne des informations complémentaires sur le code d'erreur affiché.

Si plusieurs défauts se produisent en même temps, l'écran indique alternativement les messages d'erreur correspondants, à raison de 2 secondes à chaque fois.

- ▶ En cas de message d'erreur sur la station de charge solaire, adressez-vous à un installateur agréé.



#### Remarque

Pour des informations sur l'état du système solaire (messages d'état), utilisez la fonction Moniteur système (→ page 14).

#### 5.1.1 Message d'erreur

Les messages d'erreur s'affichent à l'écran environ 20 secondes après l'apparition d'un défaut. Si le défaut est présent pendant trois minutes au minimum, un message d'erreur est consigné dans la mémoire des défauts du régulateur solaire.



#### Remarque



Seul un installateur spécialisé est à même de remédier aux défauts ci-dessous et de vider le contenu de la mémoire de défauts.

Code d'erreur	Énoncé de l'erreur
20	Arrêt limiteur de température
1272	Pompe du ballon erreur électronique
1273	Pompe solaire erreur électronique
1274	Pompe solaire 2 erreur électronique
1275	Pompe du ballon bloquée
1276	Pompe solaire bloquée
1277	Pompe solaire 2 bloquée
1278	Sonde capteur T5 Erreur
1279	Sonde ballon T6 Erreur
1281	Sonde temp. T1 Erreur
1282	Sonde temp. T2 Erreur
1283	Sonde temp. T3 Erreur
1284	Sonde temp. T4 Erreur
1355	Sonde débit volum. circ. ballon : erreur

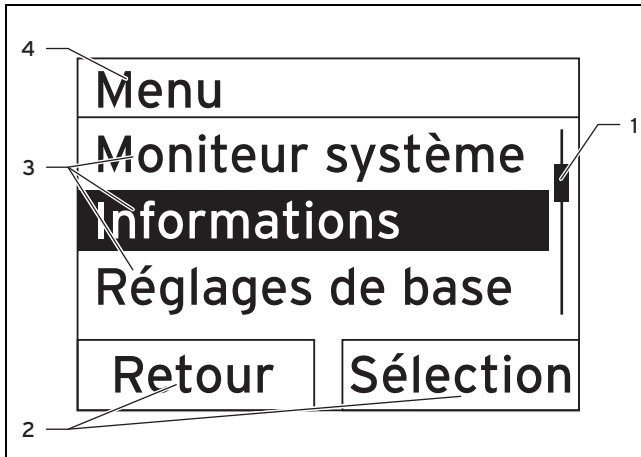
## 6 Fonctions auxiliaires

Le système d'information et d'analyse numérique offre des fonctions supplémentaires accessibles par le biais d'un menu.

### 6.1 Utilisation du menu

Appuyez sur  et  (« i ») simultanément pour accéder au menu.

#### 6.1.1 Structure du menu



- |  |   |
|--|---|
| <p>1 Barre de défilement<br/>(uniquement si toutes les entrées de la liste ne peuvent pas figurer simultanément à l'écran)</p> | <p>2 Fonctions actuelles des touches de sélection gauche et droite (fonctions de touche programmable)</p> |
|  | <p>3 Entrées de liste correspondant au niveau de sélection</p>  |
|  | <p>4 Nom du niveau de sélection</p>   |

Le système d'information et d'analyse numérique offre un menu qui peut comporter jusqu'à deux niveaux de sélection (sous-niveaux).

Il faut parcourir les niveaux de sélection pour accéder au niveau de réglage dans lequel vous souhaitez relever ou modifier des réglages.

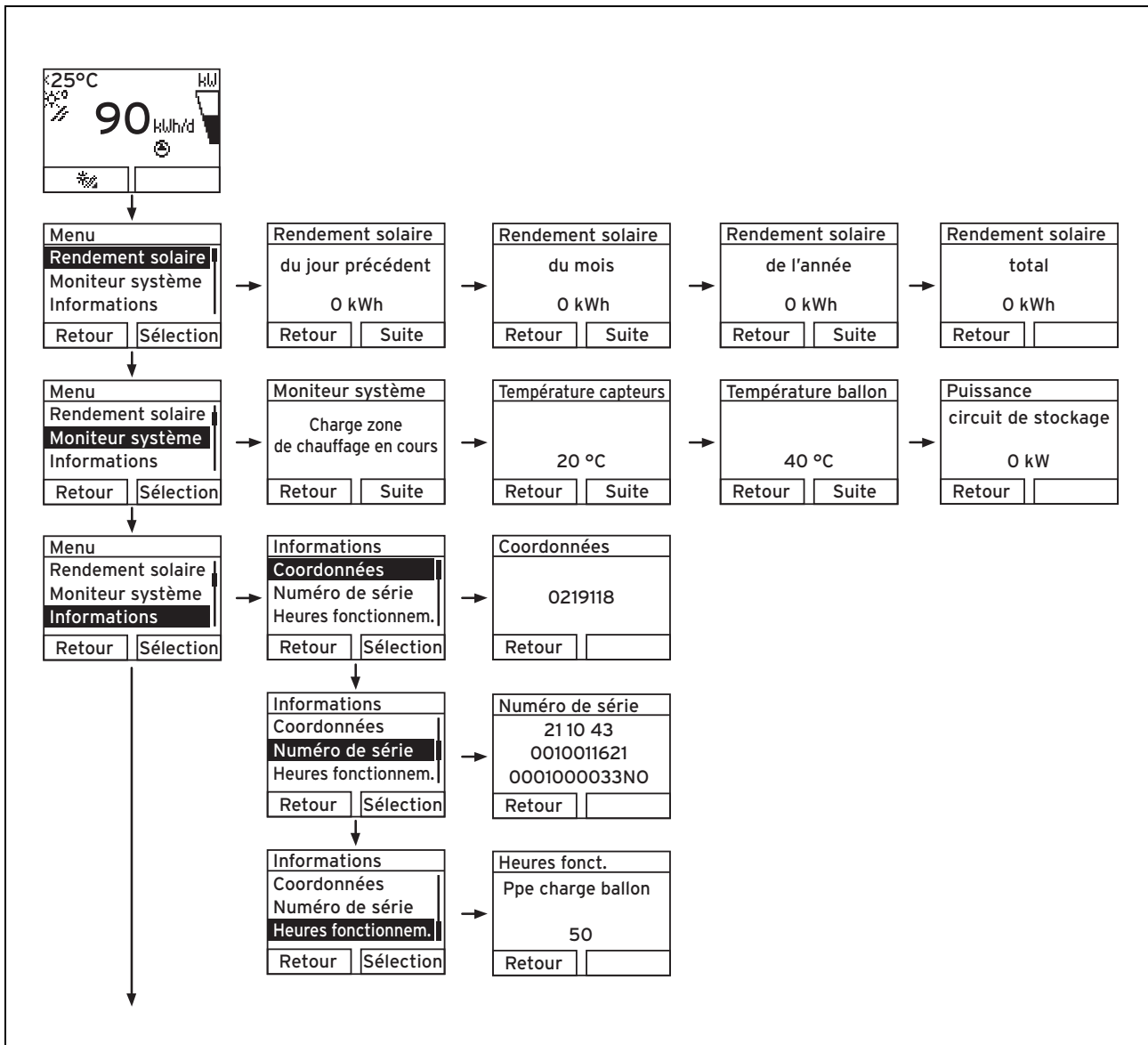


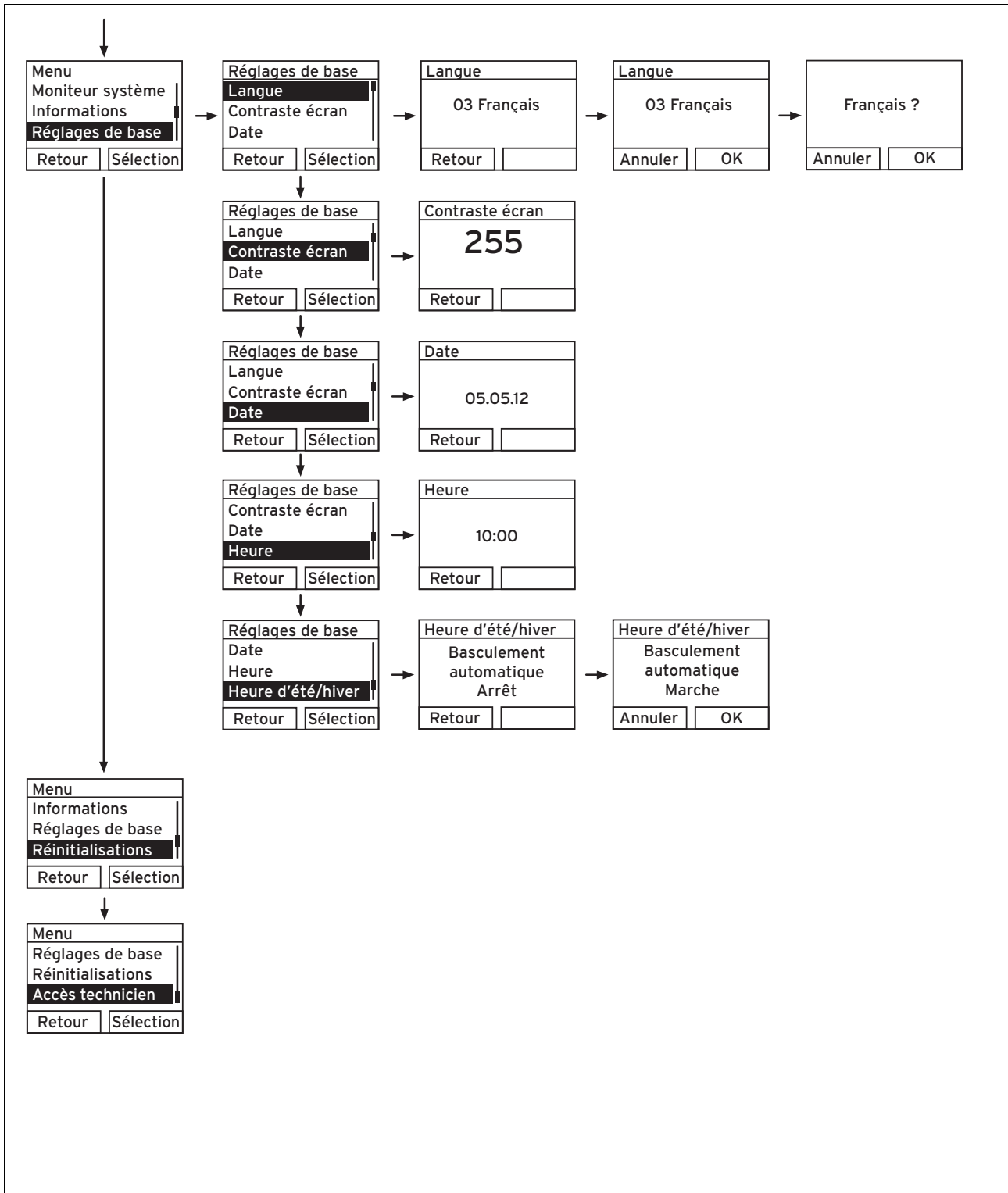
#### Remarque

Le chemin d'accès qui figure au début des consignes indique comment accéder à la fonction en question **Menu** → **Informations** → **Coordonnées**.

## 6 Fonctions auxiliaires

### 6.1.2 Vue d'ensemble de la structure des menus





# 7 Maintenance

## 6.2 Moniteur système

### Menu → Moniteur système

- La fonction Moniteur système sert à visualiser l'état actuel du système solaire. L'écran indique parallèlement la signification du code d'état sous forme de texte en clair.
- L'affichage se met automatiquement à jour dès que l'état de l'appareil change.

Code d'état	Signification
400	Module en attente
401	Circuit solaire en cours de remplissage
403	Ballon totalement chargé
405	Charge zone de chauffage en cours
406	Zone ECS ECS en cours
407	Charge piscine ou deuxième ballon en cours
408	Protection antigel active
410	Module hors service
411	Charge du ballon en cours de démarrage
413	Ballon en cours de charge

## 6.3 Affichage des coordonnées

### Menu → Informations → Coordonnées

- Si l'installateur spécialisé a paramétré son numéro de téléphone au moment de l'installation, vous pouvez l'afficher grâce à l'option **Coordonnées**.

## 6.4 Affichage du numéro de série et de la référence d'article

### Menu → Informations → Numéro de série

- L'option **Numéro de série** indique le numéro de série de l'appareil, que vous devrez le cas échéant indiquer à l'installateur spécialisé.
- La référence d'article figure dans la deuxième ligne du numéro de série (7e à 16e caractères).

## 6.5 Affichage des heures de fonctionnement

### Menu → Informations → Heures fonctionnem.

- L'option **Heures fonctionnem.** permet d'afficher le nombre d'heures de fonctionnement de la pompe de charge solaire depuis la mise en service.

## 6.6 Réglage de la langue

### Menu → Réglages de base → Langue

- L'installateur agréé a déjà réglé la langue de votre choix lors de l'installation. Pour changer la langue, utilisez l'option ci-dessus.

## 6.7 Réglage de la date, de l'heure et du passage à l'heure d'été/d'hiver



### Remarque

Il n'est possible de régler la date, l'heure et le passage automatique à l'heure d'été/d'hiver qu'en l'absence de régulateur système.

### Menu → Réglages de base → Date

- Cette option sert à régler la date.

### Menu → Réglages de base → Heure

- Cette option sert à régler l'heure.

### Menu → Réglages de base → Heure d'été/hiver

- Cette option sert à définir si le système d'information et d'analyse numérique (système DIA) doit basculer automatiquement entre l'heure d'été et l'heure d'hiver ou non.

## 6.8 Réglage du contraste de l'écran

### Menu → Réglages de base → Contraste écran

- Cette fonction permet de régler le contraste de l'écran de façon à optimiser la lisibilité.

# 7 Maintenance

## 7.1 Maintenance du système solaire



### Danger !

**Risques de blessures et de dommages en cas de maintenance ou de réparation non conforme !**

Une maintenance négligée ou non conforme peut altérer la sécurité de fonctionnement du système solaire.

- ▶ Ne tentez jamais d'effectuer vous-même des interventions de maintenance ou de réparation de votre système solaire.
- ▶ Confiez ces tâches à un installateur agréé.

Une intervention d'inspection/de maintenance annuelle du système solaire réalisée par un installateur agréé est indispensable à la disponibilité, la sécurité, la fiabilité et la longévité de l'appareil.

Une maintenance régulière garantit un rendement optimal et un fonctionnement économique du système solaire.

Nous vous recommandons de conclure un contrat d'entretien et de maintenance.

## 7.2 Entretien de l'appareil



### Attention !

#### Risques de dommages matériels sous l'effet de détergents inadaptés !

Un détergent inadapté risque d'endommager la protection, les éléments de robinetterie ou les éléments de commande.

- ▶ N'utilisez pas d'aérosol, de produit abrasif, de produit vaisselle, de détergent solvanté ou chloré.

- ▶ Nettoyez la protection avec un chiffon humecté d'eau savonneuse.

## 8 Mise hors service

### 8.1 Mise hors tension de la station de charge solaire

- ▶ Pour mettre l'appareil hors tension, utilisez un dispositif séparateur avec un intervalle de coupure d'au moins 3 mm (par ex. fusibles ou commutateur de puissance).

### 8.2 Mise hors service définitive du système solaire

- ▶ Confiez la mise hors service définitive du système solaire à un installateur agréé.

### 8.3 Recyclage et mise au rebut

#### Mise au rebut de l'emballage

- ▶ Confiez la mise au rebut de l'emballage à l'installateur spécialisé qui a installé l'appareil.

#### Mise au rebut de l'appareil et des accessoires

- ▶ L'appareil et ses accessoires ne doivent pas être jetés avec les déchets ménagers.
- ▶ Assurez-vous que l'appareil et tous les accessoires sont bien mis au rebut dans les règles.
- ▶ Conformez-vous à toutes les prescriptions en vigueur.

#### Mise au rebut du fluide caloporteur

Le fluide caloporteur ne fait pas partie des déchets ménagers.

- ▶ Conformez-vous aux directives locales et passez par une entreprise agréée pour la mise au rebut du fluide caloporteur.
- ▶ Éliminez les emballages non nettoyables de la même manière que le fluide caloporteur.

Vous pouvez réutiliser les emballages non contaminés.

## 9 Service après-vente et garantie

### 9.1 Service après-vente

Pour: Belgique

N.V. Vaillant S.A.  
Golden Hopestraat 15  
B-1620 Drogenbos  
**Belgien, Belgique, België**

Service après-vente: 02 334 93 52

Pour: France

Les coordonnées de notre service après-vente sont indiquées au verso ou sur le site vaillant.fr.

### 9.2 Garantie

Pour: Belgique

La période de garantie des produits Vaillant s'élève à 2 ans omnium contre tous les défauts de matériaux et les défauts de construction à partir de la date de facturation. La garantie est d'application pour autant que les conditions suivantes soient remplies:

1. L'appareil doit être installé par un professionnel qualifié qui, sous son entière responsabilité, aura veillé à respecter les normes et réglementations en vigueur pour son installation.
2. Seuls les techniciens d'usine Vaillant sont habilités à effectuer les réparations ou les modifications apportées à un appareil au cours de la période de garantie afin que celle-ci reste d'application. Si d'aventure une pièce non d'origine devait être montée dans un de nos appareils, la garantie Vaillant se verait automatiquement annulée.
3. Afin que la garantie puisse prendre effet, la fiche de garantie dûment complète, signée et affranchie doit nous être retournée au plus tard quinze jours après l'installation!

La garantie n'est pas d'application si le mauvais fonctionnement de l'appareil serait provoqué par un mauvais réglage, par l'utilisation d'une énergie non adéquate, par une installation mal conçue ou défectueuse, par le non-respect des instructions de montage jointes à l'appareil, par une infraction aux normes relatives aux directives d'installation, de types de locaux ou de ventilation, par négligence, par surcharge, par les conséquences du gel ou de toute usure normale ou pour tout acte dit de force majeure. Dans tel cas, il y aura facturation de nos prestations et des pièces fournies. Toute facturation établie selon les conditions générales du service d'entretien est toujours adressée à la personne qui a demandé l'intervention ou/et à la personne chez qui le travail a été effectué sauf accord au préalable et par écrit d'un tiers (par ex. locataire, propriétaire, syndic...) qui accepte explicitement de prendre cette facture à sa charge. Le montant de la facture devra être acquitté au grand comptant au technicien d'usine qui aura effectué la prestation. La mise en application de la garantie exclut tout paiement de dommages et intérêts pour tout préjudice généralement quelconque. Pour tout litige, sont seuls compétents les tribunaux du district du siège social de notre société. Pour garantir le bon fonctionnement des appareils Vaillant sur long terme, et pour ne pas changer la situation autorisée, il faut utiliser lors d'entretiens et dépannages uniquement des pièces détachées de la marque Vaillant.

## 9 Service après-vente et garantie

**Pour:** France

Dans l'intérêt des utilisateurs et eu égard à la technicité de ses produits, Vaillant recommande que leur installation, leur mise en service et leur entretien soient réalisés par des professionnels qualifiés, en conformité avec les règles de l'art, les normes en vigueur et les instructions émises par Vaillant.

Les produits Vaillant peuvent faire l'objet d'une garantie commerciale particulière dont les conditions sont définies dans une documentation spécifique le cas échéant. En tout état de cause, ils sont soumis aux garanties prévues par la loi à l'exception des cas où leur défaillance trouverait son origine dans des causes qui leurs sont extérieures, en ce compris notamment :

- défaut d'installation, de réglage, de mise en service ou de maintenance, notamment lorsque ces opérations n'ont pas été réalisées par un professionnel qualifié, dans le respect des règles de l'art ou des recommandations émises par Vaillant (notamment dans la documentation technique mise à disposition des utilisateurs ou des professionnels)
- caractéristiques techniques inadaptées aux normes applicables dans la région d'installation ;
- défaut d'entretien ;
- défaillance de l'installation ou des appareils auxquels les produits Vaillant sont raccordés ;
- conditions de transport ou de stockage inappropriées ;
- usage anormal des produits ou des installations auxquelles ils sont reliés ;
- existence d'un environnement inapproprié au fonctionnement normal des produits, en ce compris : caractéristiques de la tension d'alimentation électrique, nature ou pression de l'eau utilisée, embouage, gel, protections inadaptées, etc. ;
- cas de force majeure tels que définis par la Loi et les Tribunaux français.



## Index

<b>A</b>	
Affichage de base.....	9
<b>C</b>	
Contact .....	14
<b>D</b>	
Défaut.....	10
Documents .....	5
<b>E</b>	
Entretien .....	15
<b>É</b>	
Écran .....	8
Écran, affichage de base.....	9
Écran, symboles affichés .....	8
Éléments de commande.....	8
État de l'appareil.....	14
<b>H</b>	
Heures de fonctionnement de la pompe de charge du ballon .....	14
<b>I</b>	
Inspection .....	3
Installation .....	3
Installation de chauffage non étanche.....	3
Installation non étanche .....	3
<b>M</b>	
Maintenance .....	3, 14
Maintenance du système solaire.....	14
Marquage CE .....	4
Menu, structure .....	11
Menu, vue d'ensemble .....	12
Message d'erreur .....	10
Mise au rebut de l'emballage .....	15
Mise au rebut de l'appareil .....	15
Mise au rebut de l'emballage .....	15
Mise au rebut des accessoires.....	15
Mise au rebut du fluide caloporteur .....	15
Mise hors service de la station de charge solaire .....	15
Mise hors service définitive .....	15
Moniteur système .....	14
<b>N</b>	
Nettoyage .....	15
Niveau de commande Installateur spécialisé.....	10
Niveau de commande Utilisateur .....	10
Notice, validité .....	5
Numéro de série .....	14
<b>P</b>	
Pompe de charge du ballon, heures de fonctionnement.....	14
<b>R</b>	
Référence d'article .....	5, 14
Réglage de la langue .....	14
Réglage du contraste de l'écran.....	14
Rendement solaire de la veille .....	10
Rendement solaire, année .....	10
Rendement solaire, mois.....	10
Réparation.....	3
<b>S</b>	
Symboles.....	8
Système d'information et d'analyse numérique .....	8





0020160588\_02 ■ 02.07.2013

**N.V. Vaillant S.A.**

Golden Hopestraat 15 ■ B-1620 Drogenbos

Tel. 02 334 93 00 ■ Fax 02 334 93 19

Kundendienst 02 334 93 52 ■ Service après-vente 02 334 93 52

Klantendienst 02 334 93 52

info@vaillant.be ■ www.vaillant.be

**VAILLANT GROUP FRANCE**

"Le Technipole" ■ 8, Avenue Pablo Picasso

F-94132 Fontenay-sous-Bois Cedex

Téléphone 01 49 74 11 11 ■ Fax 01 48 76 89 32

Assistance technique 08 26 27 03 03 (0,15 EUR TTC/min) ■ Ligne Particuliers 09 74 75 74 75 (0,022 EUR TTC/min + 0,09 EUR TTC de mise en relation)

www.vaillant.fr

© Vaillant GmbH 2013

Toute reproduction totale ou partielle de la présente notice nécessite l'autorisation écrite du fabricant.